

SOCIÉTÉ
D'IMMIGRATION FRANÇAISE

ASSOCIATION NATIONALE

FONDÉE EN FRANCE, EN BELGIQUE, EN SUISSE
ET EN CANADA

POUR FAVORISER L'IMMIGRATION FRANÇAISE

EN CANADA

Reconnue d'utilité publique le 2 août 1887

Les vraies colonies de la France sont
les pays où l'on parle sa langue.

RAPPORT POUR L'ANNÉE 1888

MONTREAL, CANADA

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ

517, Rue Saint-Jacques, 517

—
1889

SOCIÉTÉ D'IMMIGRATION FRANÇAISE

517 Rue St. Jacques, Montreal, Canada.

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 2 AOUT 1887.

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le gouvernement du Canada a reconnu officiellement notre Société, a bien voulu l'aider comme étant d'utilité publique, et lui fournir de plus un local officiel pour ses bureaux

Les services désintéressés que rend notre Société sont, comme vous le voyez, appréciés, mais nous avons besoin du concours de tous les amis de notre œuvre pour subvenir aux dépenses que nécessite notre propagande et lui donner plus d'extension.

Nous faisons donc un appel à la bonne volonté de tous nos membres, à celle de tous les amis de la race française en Canada, et en particulier à la vôtre, Monsieur, pour vous demander de vouloir bien trouver à la Société le plus grand nombre d'adhérents possible. Pour faire partie de la Société il suffit d'envoyer au secrétaire un mandat-poste de 5 frs, et cette faible somme est remboursée, bien au-delà, par les brochures, journaux, rapports, etc., que tous nos membres reçoivent. Quant à MM. les instituteurs et à tous ceux qui désirent, par patriotisme, devenir nos correspondants, nous leur demandons seulement de vouloir bien distribuer à leurs amis et connaissances les circulaires et les brochures que nous leur adressons, ils peuvent ainsi nous aider beaucoup.

Nous osons espérer, Monsieur, que vous ne refuserez pas votre adhésion à une œuvre si éminemment patriotique, et que vous voudrez bien par ce moyen contribuer à accroître l'influence de notre nationalité dans l'Amérique du Nord.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre sincère considération,

Le secrétaire général,

A. BODARD.

Le président,

C. E. CASGRAIN,

Sénateur.

NOTA.—Adressez toutes lettres et communications au secrétaire général.

Les membres d'honneur de la Société paient 500 frs et les bienfaiteurs 100 frs. Tous les dons si minimes qu'ils soient, sont acceptés avec reconnaissance. Toutes les fonctions de la Société sont gratuites ainsi que les services rendus par elle. Tous les fonds sont strictement employés en frais de propagande pour l'utilité des émigrants. Envoi franco et gratuit de circulaires et de brochures sur le Canada à tous ceux qui le demandent.

Les correspondants ne paient pas. MM. les instituteurs qui voudront bien être les correspondants de la Société recevront gratuitement pour leur bibliothèque, des livres, des brochures et des cartes sur le Canada.

SOCIÉTÉ
D'IMMIGRATION FRANÇAISE

ASSOCIATION NATIONALE

FONDÉE EN FRANCE, EN BELGIQUE, EN SUISSE
ET EN CANADA

POUR FAVORISER L'IMMIGRATION FRANÇAISE

EN CANADA

Reconnue d'utilité publique le 2 août 1887

Les vraies colonies de la France sont
les pays où l'on parle sa langue.

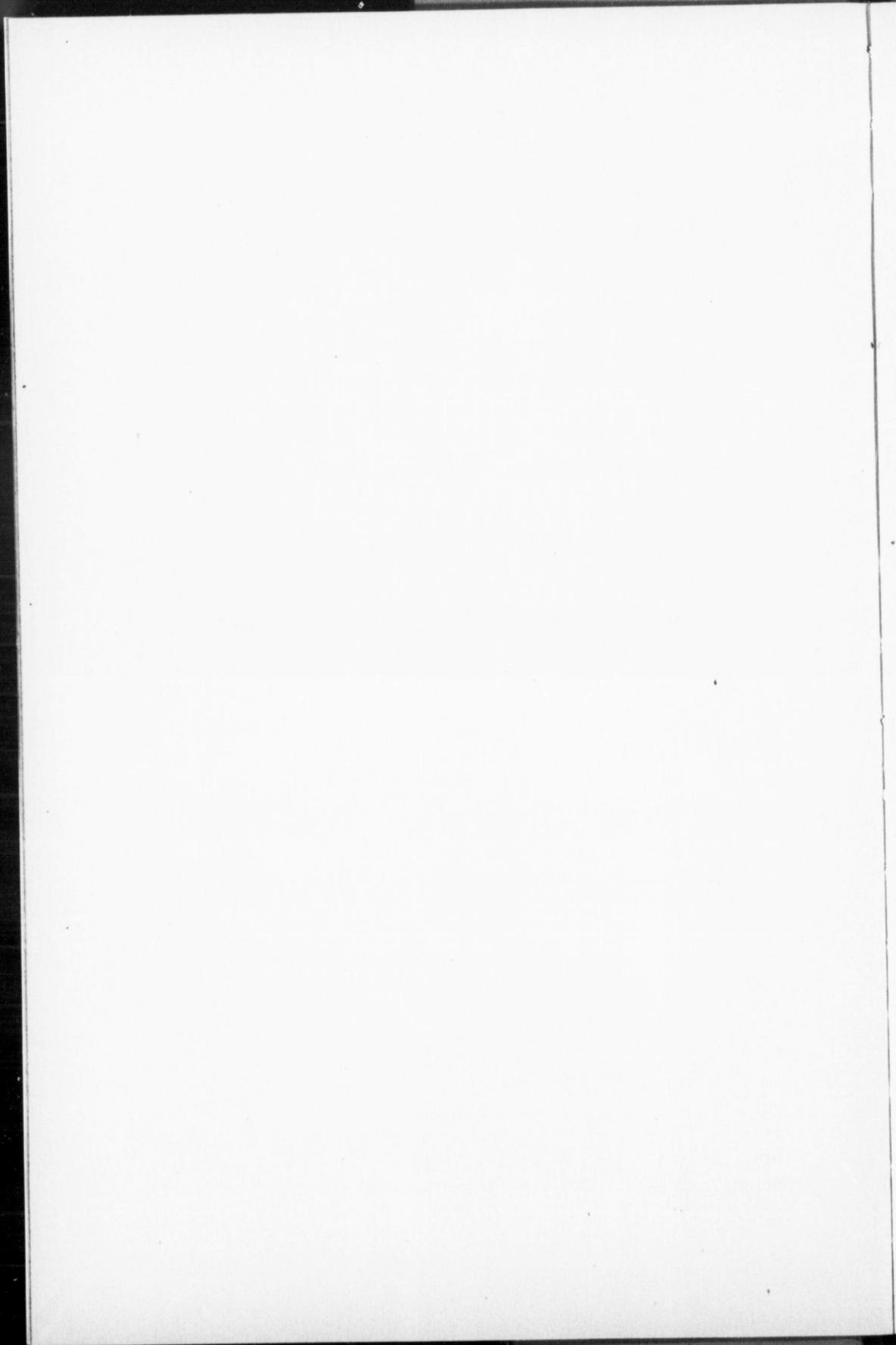
RAPPORT POUR L'ANNÉE 1888

MONTREAL, CANADA

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ

517, Rue Saint-Jacques, 517

—
1889



RAPPORT ANNUEL

DE

M. A. BODARD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

D'IMMIGRATION FRANÇAISE

A

MM. LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Pour la première fois, j'ai l'honneur mêlé de plaisir, de vous soumettre le résultat des travaux de la société, depuis sa réorganisation à Montréal; j'ai cru ne pouvoir mieux faire, pour vous tenir au courant de nos progrès, que de vous donner communication des rapports que j'ai adressés aux ministres de l'agriculture de la Province de Québec et de la Puissance du Canada, en en retranchant seulement quelques passages inutiles. Les explications suivantes plus intimes, qui ne pouvaient entrer dans des rapports officiels, vous seront, j'espère, agréables, elles sont nécessitées par l'accueil généreux que nous avons reçu de partout et de vous en particulier.

Notre Société, comme on peut s'en assurer, par les circulaires que nous distribuons par milliers, est une association patriotique et nationale, destinée, suivant l'esprit de ses fondateurs, à rapprocher la France de son ancienne colonie, le Canada, et cela *dans un but complètement désintéressé*. Ayant besoin pour une pareille œuvre, du concours de tous, elle est, comme *l'Alliance Française*, ouverte à tous sans distinction et ses statuts sont si larges que pour devenir membre, il suffit tout simplement de nous envoyer chaque année, une modeste cotisation. Cependant plusieurs personnes, nous voulons

bien croire sans aucune mauvaise intention, ont paru mettre en doute notre parfait désintéressement vis-à-vis des immigrants et semblé croire que " la gratuité des services que nous rendons à tous nos compatriotes se trouvait compensée par les profits que nous retirons de la vente des terres."

Nous nous figurions, pourtant bien avoir expliqué clairement le but de notre Société dans ses statuts, mais pour ne laisser prise à aucune critique, pour éviter tout malentendu et toute mauvaise interprétation, nous déclarons hautement que NOTRE SOCIÉTÉ N'EST PAS UNE AGENCE D'ÉMIGRATION ET NE RETIRE AUCUN PROFIT DE TOUTES SES OPÉRATIONS.

Nous n'avons pas de terre à vendre, ni d'argent à prêter, nous ne faisons aucune transaction d'affaires avec les colons, nous ne sommes intéressés en quoi que ce soit, notre indépendance est complète. Les services que nous rendons à nos compatriotes sont entièrement gratuits et à nos frais, nous leur servons souvent d'intermédiaires dans leurs achats ou le choix de leurs terres, mais notre concours est absolument gratuit, nos conseils complètement désintéressés, nous ne leur demandons jamais rien. Nous renseignons les émigrants impartialement sur tout, nous prenons leur intérêt toujours et partout, n'appuyant que les entreprises comme les hommes qui peuvent leur être utiles; nous sommes consultés souvent mais nous croyons pouvoir dire que jamais personne ne s'est repenti d'avoir suivi nos avis.

Ce qui fait la force de notre Société et lui a acquis l'influence dont elle jouit, à juste titre, près des colons, c'est justement cette indépendance complète envers tout le monde, son impartialité et son parfait désintéressement. Comme son nom l'indique, la Société d'Immigration Française est une association pour favoriser l'établissement des colons de langue française en Canada, agir autrement que nous l'avons fait jusqu'à présent, eût été contraire à l'intérêt des émigrants et au but que nous nous proposons d'atteindre.

Il pourra, peut être, sembler étrange à des personnes dont les actions ont l'intérêt pour mobile, de voir des hommes prendre en mains la cause de leurs compatriotes, par patriotisme seulement, sans rien exiger d'eux, mais il est un fait cependant certain, c'est qu'un semblable désintéressement se rencontre, à leur honneur, chez les Membres de la Société d'Immigration Française qui tous donnent leur argent sans aucune arrière pensée. Le gouvernement du Canada l'a bien reconnu, lorsqu'il nous chargea officiellement de nous occuper spécialement des émigrants belges, français et suisses;

c'était bien là, suivant nous, un hommage rendu à l'utilité et au désintéressement de notre Société.

Le travail de tous nos membres est fait gratuitement, notre Société ne paye aucun salaire et tous nos fonds sont employés en frais de propagande pour l'utilité des colons, ce qui fait, qu'avec peu nous pouvons faire beaucoup.

Notre Société ne cherche pas à provoquer l'émigration, mais en présence des agissements de pays étrangers qui disposent de millions pour pousser à l'émigration, sans se préoccuper des résultats, elle a cru, devant l'abstention presque complète du gouvernement, devoir faire connaître le Canada, comme pays français, aux populations de France, de Belgique et de Suisse, dans un but complètement patriotique, au moyen de petites circulaires impartiales et dignes de foi. Là se borne notre propagande. Nos nombreux correspondants ne sont pas des agents salariés, mais des amis dévoués de notre œuvre, ayant à cœur la grandeur de leur patrie et dont la noble mission consiste à donner des conseils et des renseignements aux émigrants pour les empêcher d'être trompés. Ils ne reçoivent absolument rien pour leur travail, bien souvent même ils payent personnellement leurs dépenses ; on ne peut donc trouver dans leurs actions aucun motif d'intérêt, on leur devrait plutôt des félicitations. Nos correspondants sont en grande majorité laïques, mais nous avons été surtout heureux de pouvoir compter sur le concours de plusieurs dignes prêtres qui ont bien voulu consacrer à cette œuvre ingrate mais utile une bonne partie de leur temps ; les émigrants ont en eux beaucoup de confiance et n'ont eu qu'à se louer de leurs rapports avec eux.

Comme les années précédentes, la Société a trouvé de précieux collaborateurs dans les rédacteurs d'un grand nombre de journaux sans distinction de parti, en France et en Belgique, nous ne pouvons malheureusement les citer tous, mais nous sommes fiers de leur appui, car notre Société n'est pas l'œuvre d'un parti, elle ne s'occupe pas de politique et n'a en vue que les grands intérêts de la nationalité ; ses meilleurs amis sont ceux qui l'aident le plus à atteindre le but qu'elle poursuit.

Nous devons cependant des remerciements en particulier, au dévoué Président et à MM. les Membres du Conseil de la Société Franklin qui ont bien voulu envoyer à un grand nombre de bibliothèques communales les brochures que nous leur avons envoyées, et par là nous ont beaucoup aidé à faire connaître le Canada et le but de notre Société.

En l'absence d'une bonne ligne de vapeurs régulière, entre la

France et le Canada, nous avons passé avec la ligne *Dominion* des arrangements dont nous avons lieu d'être satisfaits ; nos compatriotes sont bien traités à bord de leurs navires, ils voyagent rapidement et à bon marché, le service n'a donné lieu à aucune plainte.

Le prochain rapport contiendra des détails sur les différentes colonies établies en Canada par les Français, les Belges et les Suisses ; ces colonies sont prospères et s'accroissent rapidement, notamment celle d'Oak Lake, au Manitoba, où nos frères d'Alsace Lorraine ont fondé en 1888 une nouvelle *patrie française*, nous contribuons de tout notre pouvoir à la réussite de ces établissements en y groupant nos compatriotes, ce qui assure leur prospérité.

Ces colons s'établissent en grande partie sur les lots de 64½ hectares de bonne terre que le gouvernement du Canada donne gratuitement à tous les hommes âgés de plus de 18 ans.

Vous pourrez voir dans le rapport que nous avons envoyé au Ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada, les suggestions qui y sont faites pour favoriser l'émigration française en Canada. Il nous semble qu'elles devraient être prises en considération, si le gouvernement voulait s'occuper sérieusement et pratiquement de l'émigration française. Nous vous dirons l'année prochaine ce qui aura été fait.

Nous espérons que le Premier Ministre du Canada, l'honorable Sir John Macdonald dont la protection nous a valu la franchise postale, grâce à l'appui de notre vice-président M. Sol White, ancien député d'Essex, et l'honorable M. Carling, ministre de l'Agriculture si habilement secondé par M. John Lowe, son sympathique député ministre, voudront bien nous aider sous ce rapport. Nous leur devons déjà les bureaux de la Société, dans les bureaux officiels du gouvernement, mais nous croyons pouvoir compter sur un concours plus effectif et plus juste.

Dans notre rapport adressé à l'honorable Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, M. le Colonel Rhodes, nous rendons pleine justice à l'honorable M. Mercier, premier ministre de la Province de Québec, dont la sympathie toute française, nous a été très-précieuse et que le gouvernement français a décoré de la légion d'honneur, vous vous joindrez certainement aux remerciements que lui adresse votre secrétaire.

Le bureau de la Société en Canada, pour 1889-90 reste le même, et l'honorable C. E. Casgrain sénateur, représentant les Canadiens-français de la province d'Ontario, au sénat du Canada est encore notre Président. Lorsque nous demeurions dans le comté d'Essex, nous avons pu apprécier personnellement son amitié ainsi que son

zèle et sa générosité pour tout ce qui peut contribuer au mouvement français.

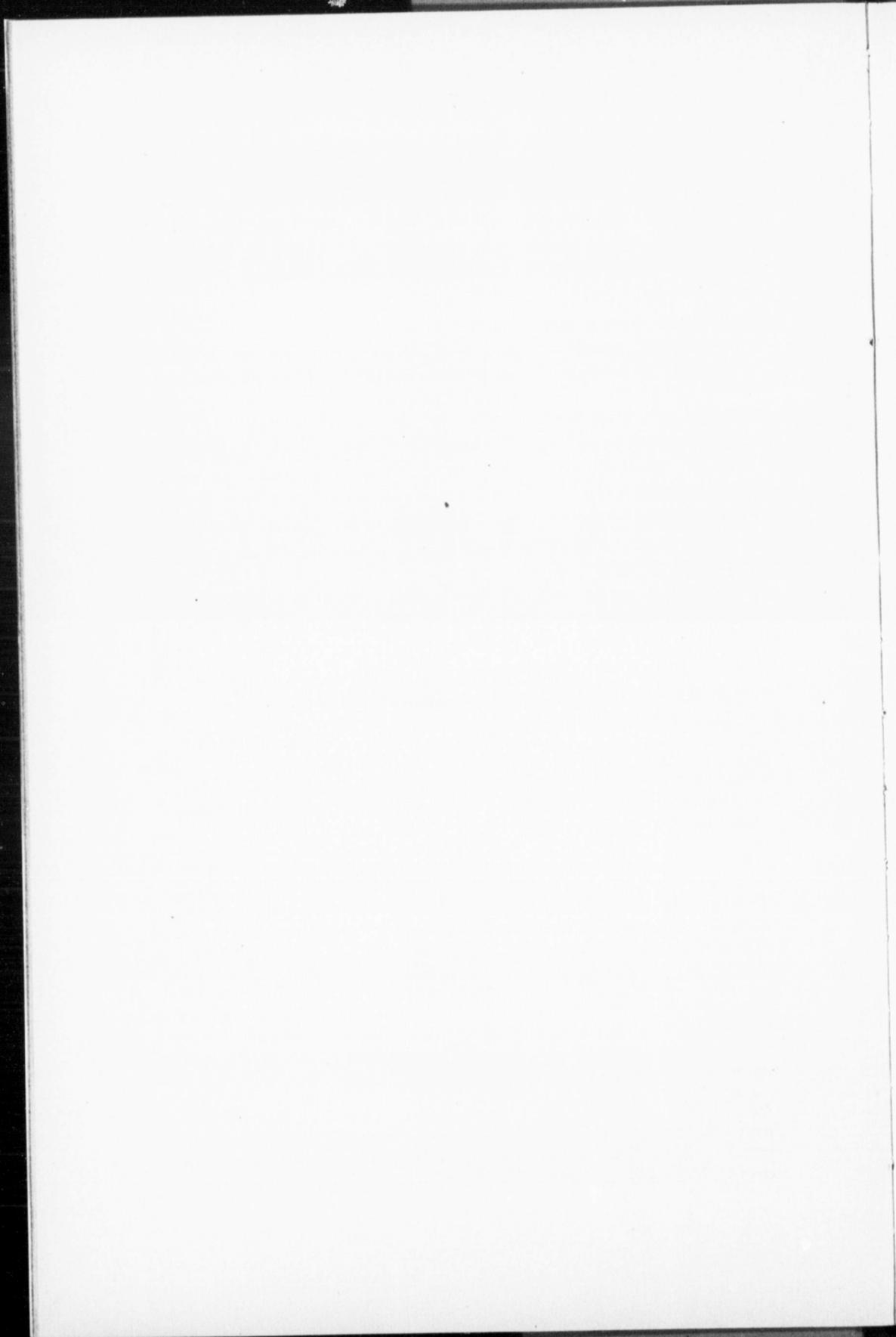
En France et en Belgique, il se prépare pour cette année certaines améliorations prévues par nos statuts, c'est-à-dire l'organisation de comités distincts pour travailler au même but que le nôtre ; notre tâche en sera plus facile et nous obtiendrons de meilleurs résultats.

Messieurs et chers Collègues,

Le Canada s'appelait autrefois la Nouvelle France et était une colonie française, aujourd'hui c'est un pays libre, se gouvernant lui-même sous le protectorat nominal de la Grande-Bretagne. Les 65.000 Français de 1763, sont aujourd'hui près de deux millions, si le nom est changé, c'est bien encore une Nouvelle-France qui existe dans l'Amérique du Nord ; en la faisant connaître à nos compatriotes qui l'ont oubliée, vous ferez une œuvre utile ; vous l'avez bien compris en coopérant comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour à l'œuvre de notre Société.

Pour moi, je me considérerai comme satisfait, si mon travail peut contribuer à augmenter l'influence de notre nationalité sur ce continent et je m'estimerai heureux si je puis toujours comme par le passé, continuer à mériter votre approbation et à être trouvé digne de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

A. BODARD.



L'ÉMIGRATION FRANÇAISE ET BELGE EN CANADA.

RAPPORT DE M. A. BODARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ D'IMMIGRATION FRANÇAISE,
DE MONTRÉAL.

A L'HONORABLE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA
COLONISATION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Le Canada, dont une partie de la population parle français, est le seul pays en dehors de l'Europe où l'on trouve un groupe aussi considérable d'origine française. C'est avec l'île Maurice, autrefois île de France, dans la mer des Indes, les seules colonies anglaises où le français soit une des langues officielles. Le Canada, ancienne colonie française, aujourd'hui jouissant d'une liberté presque complète sous la protection de la Grande Bretagne, par sa similitude de climat, de langage et de religion, avec la France et une partie de la Belgique et de la Suisse, semblerait donc être le pays le plus favorable à l'émigration des peuples de langue française de l'Ouest de l'Europe ; comment se fait-il alors que malgré ces avantages, le nom du Canada ait été presque inconnu de ces populations jusqu'en 1871-72 et qu'il en soit venu très peu d'émigrants ? C'est que la France avait à peu près complètement oublié qu'elle avait abandonné en 1763 le Canada, une de ses plus belles colonies, avec 65,000 de ses enfants. La rupture presque complète des relations entre les deux pays, à la suite de la cession, la difficulté des communications au commencement de ce siècle, les guerres de la Révolution et du premier Empire, contribuèrent aussi sans doute à perpétuer cet oubli, toujours est-il que ce n'est que depuis environ trente ans que le nom du Canada commence à être connu de nouveau en France.

Des hommes éminents de notre ancienne mère-patrie, parmi lesquels MM. Rameau, X. Marmier, vinrent en Amérique, et à leur retour en Europe, annoncèrent à la France étonnée qu'ils avaient découvert au delà des mers, un pays où près d'un million de ses habitants parlaient français : c'était le Canada. M. Dussieux, professeur d'histoire à l'École militaire de St-Cyr, publia, à son tour, une Histoire du Canada sous la domination française, mais tous

leurs écrits n'eurent qu'un écho très limité parmi les hautes classes de la société, et très peu de colons français vinrent s'établir en Canada. Sans crainte de se tromper, on peut dire que jusqu'au moment de la guerre de 1870-71, il ne vint en Canada, aucun émigrant de France ou de Belgique, tandis que chaque année 4 à 5,000 Français et Belges venaient se noyer aux États-Unis, au Mexique ou dans la République Argentine, dans des populations étrangères à leur langue.

À la suite de la guerre franco-prussienne, le gouvernement de la province de Québec et plus tard celui du Canada, jugeant le moment favorable pour attirer l'émigration française en Canada, votèrent des fonds assez considérables à cette fin, et nommèrent des agents en France et en Belgique dont la propagande eût quelque effet.

Le Canada, pays éminemment agricole, convient surtout aux émigrants cultivateurs, aussi le ministre de l'agriculture de la province de Québec, dans des instructions très sages et très complètes, recommanda-t-il avec raison aux agents d'émigration de s'adresser principalement aux populations rurales. Malheureusement leur travail n'eût de résultat que dans les villes où sévissait alors une forte crise industrielle, et il arriva en Canada très peu de cultivateurs, mais 4 à 5,000 individus, se prétendant ouvriers ou employés, mais en réalité fuyant la France pour la plupart, à la suite de leur participation à la Commune. Ces émigrés devinrent bientôt, par leur vie publique et privée, un véritable fléau pour la population du pays, et donnèrent une mauvaise réputation à tout ce qui venait de France; toutes les portes se fermèrent devant eux, les bons souffrirent pour les méchants, et encore aujourd'hui, quoique cette mauvaise émigration soit complètement disparue pour rentrer en France, il est resté dans les villes où s'étaient réfugiés ces émigrants, une certaine défiance envers tous les Français, défiance qui, il est vrai, disparaît rapidement, depuis que le niveau moral des derniers arrivés s'est considérablement élevé. Cette émigration fit un tort considérable aux Français fixés en Canada, et le gouvernement peu satisfait du résultat de sa propagande, finit, malgré son bon vouloir, par supprimer à peu près complètement les crédits affectés au service de l'émigration française.

Malgré cet échec, la propagande des agents du gouvernement canadien avait fait un certain bien, le nom du Canada n'était plus inconnu en France, et ses représentants à Paris continuèrent à le faire connaître dans la mesure des ressources mises à leur disposition.

En Canada cependant, des hommes d'Etat, des gens d'affaires, comprenant l'utilité de l'émigration en Canada des colons et des capitaux français, voulurent tenter un nouvel effort. Ils croyaient, et n'avaient pas tort, à la possibilité d'attirer en Canada les populations agricoles de France, de Belgique et de Suisse, et qu'il suffisait pour cela, de faire connaître le Canada à sa juste valeur aux parties intéressées. C'est à leur habileté qu'il faut attribuer l'établissement en Canada, de plusieurs sociétés de crédit et industries diverses, avec des capitaux français.

Dans les villes de France, de Belgique et de Suisse, on connais-

sait le Canada, mais cette ancienne colonie française était toujours complètement inconnue dans les campagnes et l'émigration agricole française se réduisait chaque année à fort peu de chose. Il était réservé à un prêtre, l'éminent curé de St-Jérôme, M. l'abbé Labelle, de tenter un véritable effort pour faire connaître le Canada en France. S'occupant de colonisation depuis de longues années, créateur de nombreuses paroisses dans une région autrefois couverte de forêts, aujourd'hui en partie défrichée, homme d'initiative et de progrès, aux idées nobles et généreuses, M. le curé Labelle était l'homme qu'il fallait pour tenter l'entreprise. Chargé d'une mission par le gouvernement, il parcourut la France pendant plusieurs mois, noua des relations très sérieuses, publia des brochures, donna des conférences ; il y suscita véritablement un réveil de l'opinion publique en faveur du Canada. Quelques personnes peu habituées à voir en France des membres du clergé s'occuper d'autre chose que de leur ministère, s'étonnèrent bien un peu de cette prédication d'un nouveau genre, mais ils pardonnèrent bien vite à l'homme dévoué et sympathique, au patriote ardent et convaincu qui vint leur prouver que si le peuple canadien, quoique séparé de la France depuis plus de cent vingt-cinq ans, parlait encore français, il le devait à son clergé, et que par suite il était bien naturel de voir un prêtre à la tête d'une mission qui ne pouvait que contribuer à augmenter l'influence de ce petit peuple.

Vers la même époque, en 1884, après avoir voyagé dans tout le Canada, nous nous étions fixé dans le comté d'Essex, à l'extrémité ouest de la province d'Ontario, séduit par la beauté du climat, la culture de la vigne et la petite colonie franco-canadienne qui l'habite. A la tête d'un modeste journal, (*) nous nous en servîmes principalement pour faire de la propagande en faveur de ce beau comté et y attirer des familles françaises. Cette propagande qui se faisait à nos frais au moyen du journal et de petites circulaires indiquant la situation du comté, ses produits, sa population, eût pour avantage d'attirer l'attention publique dans notre ancienne patrie sur cette partie du Canada, et nous valut de nombreuses lettres d'informations. Des journaux parlèrent de cette petite colonie française inconnue jusque là, plusieurs de nos amis et compatriotes à la tête de publications s'offrirent à nous aider dans notre propagande. Nous acceptâmes avec bonheur.

Il nous sera bien permis de rendre ici un hommage public et bien mérité à quelques-uns de ceux qui ont contribué le plus puissamment à faire connaître le Canada en France : M. Chs Gauthiot, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale de Paris, par son amitié, ses relations et ses bons conseils nous a valu en partie notre organisation actuelle. C'est lui qui le premier, dans le Bulletin de la Société de Géographie commerciale, gracieusement mis à notre disposition, fit connaître le comté d'Essex, puis plus tard le Canada dans des notices très détaillées. Nous sommes heureux de saluer en lui un des meilleurs amis du Canada, un de ceux que l'on trouve toujours à la tête des entreprises patriotiques ; M. P. Foncin, secré-

(*) Le Courrier d'Essex et de l'Ouest.

taire général de l'*Alliance française*, dont nous étions un des délégués ; M. G. Laforêt, directeur du Bulletin de renseignements coloniaux ; M. Ed. Marbeau, directeur de la *Revue Française*, depuis longtemps en relations avec nous, plus de quarante directeurs de journaux et de revues, contribuèrent aussi beaucoup à faire connaître le Canada en France par le concours qu'ils nous donnèrent. C'est grâce à nos relations mutuelles que l'on doit la visite dans le comté d'Essex de M. Agostini, venu pour explorer le Canada avec la délégation française que ramena de France M. le curé Labelle à la fin de sa mission.

Le comté d'Essex est la partie du Canada qui rappelle le plus le climat de France, mais les terres à coloniser y sont trop rares et d'un prix trop élevé pour pouvoir y attirer la plus grande partie des émigrants français, ce qui fait que les frais assez considérables que nous coûtait cette propagande et notre temps se trouvaient en partie perdus ; ces considérations ainsi que le peu d'avenir qu'il y avait pour notre famille, et les conseils de plusieurs de nos amis, nous décidèrent à venir demeurer à Montréal, bien mieux situé sous tous les rapports pour recevoir les émigrants, dans l'intention d'y continuer sur une plus vaste échelle, la propagande que nous avions commencée dans Essex.

Les amis personnels que nous avions intéressés au Canada, ceux de la nationalité franco-canadienne nous écrivaient souvent de France : "Votre propagande fait de l'effet dans nos campagnes, mais elle n'est pas assez continue, ni assez considérable pour avoir des résultats pratiques. Organisez un mouvement sérieux et nous vous aiderons ; on peut, si on le veut, diriger sur le Canada, un fort mouvement d'émigrants français, les esprits commencent à y être préparés." Nous eûmes une conférence à ce sujet avec M. le curé Labelle et lui exposâmes nos vues et nos projets. Il les approuva complètement en nous disant de compter sur lui. Nous n'avions jamais douté de son appui depuis le jour, où, à son retour de France, nous lui avions fait part de nos travaux dans le comté d'Essex.

Il fut alors décidé avec nos amis, qu'il serait fondé une société dans le genre de celle de l'*Alliance française*, à Paris, et que cette société ouverte à tous ceux qui, sans distinction de parti ou de nationalité, voudraient favoriser l'émigration française au Canada, porterait le nom de Société d'Immigration française en Canada. Le siège en fût établi à Montréal, mais il fut spécifié que des comités distincts, travaillant séparément au même but, pourraient être formés en France, en Belgique et en Suisse.

L'organisation prit plusieurs mois des années 1886 et 1887 ; la correspondance fut longue, nos amis étaient dispersés partout, mais finalement, en Avril 1887, tout fût réglé. Le discours reçu jusque là individuellement fût organisé, le travail de chacun délimité, les moyens d'action et de propagande adoptés, et le Conseil d'administration et de direction définitivement choisi. A cette occasion, nous pûmes admirer le désintéressement et le dévouement de plusieurs de ceux qui nous avaient aidés jusqu'alors de leur influence et de leur argent ; au lieu de figurer comme ils le méritaient, parmi les chefs, ils préférèrent rester simples membres actifs, estimant que moins à l'évidence, ils pourraient nous rendre plus de services.

Un article des statuts de notre Société permet de choisir ou de recevoir comme membres d'honneur :

1o. Les personnes ayant rendu d'éclatants services à la cause de la colonisation et de l'immigration françaises en Canada, soit par leurs actes, leurs écrits ou leur parole ;

2o. Tous ceux qui, ayant payé à la société une somme de \$100 ou 500 frs, auront prouvé par là l'intérêt et la sympathie qu'ils portent à l'œuvre de la Société.

En Canada, le choix de la Société se porta sur M. le Curé Labelle, le P. Nolin et le P. Gendreau ; la mort nous a enlevé M. l'abbé Hébert, curé de Kamouraska, le fondateur de cette belle colonie du lac St-Jean, destinée à devenir une des plus belles parties du Canada, mais son souvenir parmi nous ne s'effacera jamais. Inutile de rappeler ici le dévouement de ces dignes prêtres à la cause de la colonisation et le bien qu'ils ont fait ; M. le curé Labelle a laissé, notamment en France, de trop bons souvenirs pour qu'on l'y oublie facilement.

Comme le but que nous poursuivions était de faire connaître le Canada en France, en Belgique et en Suisse, ainsi que le but de notre Société, il fallait de toute nécessité la répandre surtout dans notre ancienne mère-patrie ; cette tâche, grâce à nos relations, fut assez facile.

En France, MM. E. Rameau, auteur de "La France aux Colonies," Les Français en Amérique ; O. Reclus, géographe ; Ch. Gauthiot, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale de Paris ; Ed. Marbeau, directeur de la Revue Française et de l'Exploration ; le baron de Cambourg, de la Société des Etudes Maritimes et Coloniales ; X. Marmier, de l'Académie Française ; L. N. B. Wyse, un des promoteurs du canal de Panama ; F. Romanet du Caillaud, publiciste ; P. Foncin, secrétaire général de l'Alliance Française ; En Belgique : — Mr P. Watelet, agent d'émigration pour le Canada, comme membres d'honneur, et une foule d'autres amis du Canada nous donnèrent un appui matériel et moral, d'autant plus remarquable qu'il était volontaire et désintéressé. M. Onésime Reclus, surtout, le savant géographe, dont on connaît la sympathie pleine d'enthousiasme pour le Canada, fut un de nos amis les plus ardents ; son concours efficace, ses conseils familiers et très pratiques, contribuèrent énormément au succès de notre Société.

Un appel avait été fait en France en faveur de notre œuvre ; les adhésions vinrent en foule : Ministres, Sénateurs, Députés, sans distinction de parti, officiers de l'armée et de la marine, évêques, prêtres, des hommes, des dames de toutes les classes de la Société voulurent contribuer de leur influence et de leur bourse au succès d'une Société qui n'avait pourtant en vue aucun bénéfice. Aujourd'hui, si notre Société compte près de neuf cents membres actifs et correspondants dans toutes les parties de la France, de la Belgique et de la Suisse, elle le doit à ces amis, connus et inconnus, dont la protection, le dévouement et la générosité ne se sont jamais démentis un seul instant. Il faut croire, sans doute, que la satisfaction de prouver leur amitié vis-à-vis d'un peuple aimé leur suffisait, car nous n'avions rien à leur offrir en échange de leur appui.

Bornant nos travaux de propagande à la France, la Belgique et la

Suisse, ne recevant à Montréal que les colons de langue française, les conseillant, les aidant de toutes façons, nous ne croyions pas pouvoir compter sur l'aide d'autres nationalités; nous avons cependant trouvé parmi nos concitoyens de langue anglaise, des hommes à vues larges, qui n'ont pas hésité à favoriser notre entreprise, estimant qu'elle ne pouvait que contribuer à la prospérité et à la grandeur de notre patrie commune, le Canada. L'Honorable Sir Donald Smith, entre autres, l'un des principaux promoteurs du chemin de fer canadien du Pacifique, dont l'habileté en affaires, le patriotisme éclairé, la sympathie pour notre race, n'ont d'égaux que sa générosité, voulut bien s'intéresser au succès de notre Société en devenant un de ses membres d'honneur. Ces adhésions nous font d'autant plus plaisir qu'elles prouvent qu'en Canada, où les deux populations, anglaise et française, sont destinées à vivre perpétuellement en contact, il n'existe entre les deux races que des bons rapports d'amitié et une bonne entente qui ne peuvent qu'assurer la grandeur de la Patrie.

Pendant les années 1886 et 1887, une propagande assez active avait été faite; de nombreuses circulaires sur le Canada et la Société avaient été envoyées en France, ce qui avait occasionné des frais assez considérables. Nous n'avions aucune aide du gouvernement, et malgré la bonne volonté de nos membres, nous n'aurions pu subvenir à toutes les dépenses que nous faisons pour le Canada, ce fût alors qu'on nous chargea d'obtenir plusieurs faveurs du gouvernement fédéral à Ottawa, notamment la franchise postale. Nous fûmes assez heureux pour réussir en partie.

Le Gouvernement de la Province si française de Québec n'avait encore rien fait pour notre Société; mais lorsqu'il s'agit de demander son appui, nous trouvâmes dans l'honorable Premier Ministre de cette Province, M. Mercier, un ami des plus sympathiques à la cause de l'immigration française en Canada. Dès son avènement au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, il prit avec lui comme son Député Ministre (dont les attributions sont à peu près celles de sous-secrétaire d'Etat en France) l'homme le plus populaire du Canada, celui qui pouvait l'aider le plus puissamment à remplir un des programmes de son Ministère, la colonisation des terres de la Province, M. le curé Labelle, placé par son caractère sacré et sa mission patriotique au-dessus de tous les partis politiques. La Société ne pouvait qu'applaudir au choix d'un de ses membres comme Député Ministre de cet important Ministère, assurée qu'elle était de rencontrer en lui l'aide le plus chaleureux.

Dès la session de 1888, un crédit spécial était inscrit au budget de la Province pour favoriser l'immigration française, et l'aide matérielle qui nous était donnée en particulier nous permettait de nous dévouer complètement aux travaux de notre Société, en nous donnant officiellement la mission de nous occuper spécialement de l'immigration française, belge et suisse.

Dans toutes les circonstances, l'honorable M. Mercier s'est révélé à nous, sous tous les rapports, comme un des meilleurs partisans de la cause française en Canada. On sait maintenant en France l'apprécier à sa valeur. Tout ce que nous avons sollicité de son Gouverne-

ment pour faciliter notre travail nous a été accordé; nos demandes ont d'ailleurs été très modestes et d'une utilité incontestable.

Nous pouvons même dire, en ce qui nous concerne personnellement, que sans la position officielle qui nous a été donnée par l'Hon. M. Mercier, avec les émoluments qu'elle comporte, il nous aurait été très difficile de continuer à faire gratuitement le volumineux travail de correspondance de notre Société,—travail qui absorbe tout notre temps, et qui est consacré uniquement au Canada. Cette aide a été en réalité le seul encouragement vraiment efficace donné à notre société jusqu'à ce jour.

Toutes les preuves d'encouragement montrées par les Gouvernements d'Ottawa et de Québec furent bien accueillies en France; nos amis, voyant qu'on voulait bien aider pratiquement à favoriser l'immigration française en Canada, continuèrent avec plus d'ardeur à subvenir à nos dépenses, qui malgré tout étaient encore considérables. Impressions de toutes sortes, envoi de circulaires, achat de papier et d'enveloppes, sans compter certaines dépenses presque obligatoires pour la réception des colons, constituaient toujours des frais assez élevés, restés à nos charges; pour en donner une idée, il suffira de dire que les dépenses de cette sorte, depuis le mois de Mai jusqu'à Octobre 1888, ont été de plus de \$500 (2,500 frs) et elles ne pourront que s'accroître avec le développement de notre propagande. La franchise postale nous a été dans notre travail d'un puissant secours, mais c'était bien le moins que pouvait faire le gouvernement d'Ottawa en faveur d'une Société dont les membres travaillaient sans aucune rémunération en faveur du Canada, et dont la propagande ne profitait qu'à ce pays.

Après avoir parcouru le Canada, le Manitoba, et une partie du Nord-Ouest, au point de vue de l'immigration française, pour pouvoir être en état de répondre à toutes les questions qui nous étaient faites, établi des correspondants partout où cela était nécessaire, passé des contrats avec différentes lignes de steamers pour le transport des émigrants, service qui est actuellement parfaitement organisé dans les principales villes d'Europe, nous avons enfin la satisfaction d'annoncer que la Société est solidement constituée et dispose d'énergiques moyens de propagande, dont elle a fait pour l'année qui vient de s'écouler un bon usage.

Il n'existe pas en effet, à l'heure actuelle, une commune, en Savoie, dans l'Est, l'Ouest et une partie du centre montagneux de la France où le nom du Canada n'ait pas pénétré. Prêtres, maires, conseillers, instituteurs, de nombreux cultivateurs et fermiers dans près du quart de la France et de la Belgique ont reçu par la poste sous enveloppe à leur adresse, des circulaires sur le Canada, avec l'offre d'envoyer, à tous ceux qui le demanderaient, des brochures détaillées sur le Canada. Cette propagande pratique, qui n'est faite que dans les campagnes, est la plus économique quoique encore très-coûteuse, nous avons l'intention de la continuer jusqu'à temps que presque tous les cultivateurs belges et français aient appris la valeur de notre Canada: c'est une entreprise considérable, qui, nous l'espérons, sera menée à bonne fin, si on veut bien nous continuer, ce dont nous

ne croyons pas devoir douter, le bienveillant appui que nous avons reçu de presque partout en Europe et en Canada.

La réception de ces circulaires nous a occasionné l'envoi en France et en Belgique de 2,800 brochures et journaux, sans compter celles distribuées par nos correspondants. D'Octobre 1887 à Décembre 1888, quoique ayant suspendu malgré nous notre propagande pendant près de cinq mois, au moment le plus favorable, nous avons écrit personnellement 1.050 lettres à des futurs colons ou des négociants dont les questions exigeaient des réponses spéciales, sans compter les articles et notes diverses publiés sur le Canada dans plus de soixante journaux et Revues de France et de Belgique.

L'année 1887-88 est en réalité notre première année de propagande effective en France et les résultats obtenus sont très-satisfaisants, si l'on veut bien considérer les années précédentes. Nous avons reçu personnellement depuis le mois de Mars 1888, jusqu'au 15 Décembre de cette année, environ 650 colons français et belges. Sur ce nombre près des deux tiers se sont fixés dans la province de Québec et l'autre tiers au Manitoba et au Nord-Ouest. Les gens qui ne disposent pas d'un capital suffisant pour s'établir dans la province de Québec se rendent généralement au Manitoba où ils peuvent se placer avantageusement sur les terres gratuites du gouvernement. Ce nombre d'émigrants n'est pas le chiffre total officiel de l'émigration française, belge et suisse en Canada, on pourra se le procurer dans les rapports des agents d'émigration des gouvernements fédéral et local, quoique leurs chiffres soient souvent au dessous de la vérité, car ils ne peuvent contrôler le nombre des émigrants qui viennent par voie de New-York ; c'est le nombre seulement des émigrants que nous avons reçus ou avec lesquels nous avons été en rapport. Les émigrants venus cette année se divisent à peu près également en Français et en Belges, et presque tous sont satisfaits. La classe qui nous est arrivée est une bonne acquisition pour le Canada, pour la plupart ce sont des cultivateurs, la seule classe qui soit désirable ; nous en connaissons plusieurs qui ont apporté avec eux des sommes variant de \$1.000 à \$10.000, (5.000 à 50.000 frs). Quant aux ouvriers, ils viennent en partie de la Belgique, nous avons essayé de les décourager de venir en Canada à moins d'être assurés d'avance de leur placement, mais la crise industrielle qui sévit en Belgique, les excite quand même à partir et ils choisissent de préférence le Canada à tout autre pays parce qu'on y parle français. Tous ont trouvé de l'ouvrage pendant l'été.

Les émigrants français et belges, ouvriers ou journaliers sont souvent difficiles à placer ; ils sont exigeants sous le rapport du salaire et pour le choix de l'ouvrage et se prétendent presque toujours supérieurs aux gens du pays qu'ils ne valent cependant pas, car ils ignorent complètement les habitudes et les modes du travail en Canada. Écoutant très-peu les conseils qu'on leur donne dans leur intérêt, il se plaignent souvent sans raison, ne viennent nous voir que lorsqu'ils sont dans l'embarras et n'acquièrent l'expérience du pays qu'à leurs dépens, ce qu'il leur serait facile d'éviter s'ils ne voulaient pas faire à leur tête dès leur arrivée. Malgré ces défauts, nous avons la satisfaction de constater qu'au bout de quelques mois,

une fois au courant des usages du pays, ils se plaisent généralement et sont très-contents d'être en Canada qu'ils considèrent presque tous comme supérieur à leur pays d'origine, quand ils veulent bien être de bonne foi

Toute l'émigration française et belge qui arrive en Canada, nous devons le reconnaître, n'est pas due uniquement aux travaux de notre Société, mais on le lui doit en partie, car avant nous personne n'avait fait une propagande comme la nôtre qui pénètre jusque dans les coins les plus reculés de la France et de la Belgique.

M. P. Watelet, un de nos membres d'honneur a travaillé énormément, l'honneur du résultat obtenu en Belgique lui en revient en partie ; En France, l'émigration si désirable sous tous les rapports qui nous est arrivée de Bretagne, est due à M. l'abbé Maindon un des dévoués correspondants de notre Société ; de nombreux colons de plusieurs autres parties de la France nous ont été aussi envoyés par d'autres correspondants ou sont venus en Canada à la suite de leur correspondance avec nous. Notre Société a aidé puissamment au travail de tous ces précieux collaborateurs, auxquels nous sommes heureux de rendre ici justice, en envoyant dans toute la région qu'ils habitent des circulaires à leur nom en invitant les gens à leur écrire ou à aller les voir s'ils désirent se renseigner personnellement sur le Canada au lieu de s'adresser à nous. Ce mode d'opérer donne de bons résultats.

L'année 1889 s'annonce sous les meilleurs auspices. Les colons français et belges établis en Canada sont presque tous satisfaits ; ils font venir leur famille et leurs amis, ceux-là sont nos meilleurs agents d'émigration ; l'interruption que nous avons éprouvée pendant l'hiver de 1887-1888 dans l'envoi de nos circulaires, ne se renouvellera plus, du moins nous l'espérons et nous obtiendrons de meilleurs résultats. Notre travail de propagande se fait surtout pendant les mois d'hiver pour que les colons nous arrivent en été ; D'après les rapports que nous recevons chaque semaine de France, de Belgique et de Suisse, nous nous attendons le printemps prochain à une forte émigration de ces pays ; on nous promet d'avance plusieurs paroisses et des milliers de colons. Puissent ces belles promesses se réaliser !

Ce qui faciliterait considérablement notre propagande et la rendrait plus efficace, ce serait la nomination en France et en Belgique de plusieurs agents d'émigration qui seraient chargés de parcourir les campagnes et de décider à s'embarquer, les indécis qui sont très-nombreux. Tous les membres de notre Société, actifs et correspondants, ont toujours travaillé sans aucune rémunération pour le Canada, nos statuts ne nous accordent rien ; personnellement nous avons donné cinq ans de notre temps et plusieurs milliers de francs au soutien de cette œuvre ; plusieurs autres membres sont dans la même position, mais on ne peut demander des sacrifices d'argent à ceux qui, souvent les plus zélés, n'ont à offrir que leur temps et leur travail. Nous connaissons en France et en Belgique quatre ou cinq personnes, des prêtres pour la plupart, qui ont déjà donné au Canada de magnifiques preuves de leur dévouement, et qui accepteraient volontiers d'être ces agents. Ils ne réclament aucun salaire, ils

demandent seulement qu'on veuille bien leur garantir leurs frais de voyage et de correspondance jusqu'à concurrence de \$400 (2,000 frs.) chacun. A notre avis le gouvernement fédéral devrait prendre cette dépense à ses charges, il prouverait ainsi qu'il veut travailler pratiquement à attirer en Canada l'immigration de langue française. Cette somme insignifiante serait remboursée, bien au-delà, par les résultats qu'on obtiendrait.

A Montréal, nous avons trouvé le concours le plus cordial en MM. J. J. Daley, agent d'immigration du gouvernement fédéral, et E. Marquette, agent de la Province de Québec. Si nous avions à faire une suggestion à propos du bureau de ce dernier, ce serait d'en faire connaître davantage dans les campagnes de l'Ouest de la Province le but et l'utilité, de manière à centraliser à ce bureau toutes les demandes d'ouvriers agricoles qui pourraient être faites par les cultivateurs. Il est important de ne pas garder ni placer à Montréal, et même dans les environs, les journaliers français ou belges, surtout ceux venant des campagnes de France ou de Belgique, ils ne peuvent que faire aux ouvriers de cette ville une concurrence nuisible, et sont exposés pendant l'hiver à tomber à la charge de la population. Il faudrait qu'on pût, dès leur arrivée, les envoyer immédiatement à la campagne; en les gardant à la ville, ce serait méconnaître à la fois les intérêts des émigrants eux-mêmes et les intentions du gouvernement qui n'a besoin de colons que pour peupler ses terres vacantes et servir aux besoins de son agriculture.

Le Canada a en ce moment, en France et en Belgique, deux puissants ennemis, la République argentine, dont le Congrès a voté plus de cinq millions de francs pour payer les passages de 50,000 émigrants, et le Brésil, qui, venant de supprimer l'esclavage et ayant besoin de travailleurs, a affecté aussi au même but une somme de plus de deux millions de francs. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'à la suite des facilités offertes par ces puissances aux émigrants, il ne soit allé l'année dernière dans la République argentine seulement, plus de dix mille Français et Belges, séduits par ces offres nullement dans leur intérêt. Si le Canada qui est un pays bien plus avantageux que l'Argentine ou le Brésil pour les émigrants parlant français, par suite de la similitude de langage et de climat, ainsi que des terres gratuites qu'il a à leur offrir, se faisait un peu plus connaître, et voulait bien dépenser une très petite somme de la façon que nous indiquons, il lui serait assez facile de détourner ce courant à son profit.

Les capitalistes, les hommes d'affaires, en France et en Belgique, les habitants des villes, connaissent le Canada; les cultivateurs commencent à ne plus l'ignorer; encore un peu de travail et de bonne volonté et nous verrons arriver parmi nous de ces bonnes et vaillantes populations rurales de la France, de la Belgique et de la Suisse, dont la venue ne peut qu'accroître la richesse de notre cher Canada.

Pour nous, nous continuerons à tâcher d'atteindre ce but et à travailler au rapprochement de la France et du Canada, avec les membres de la Société d'Immigration Française, et le concours éclairé et généreux de tous ceux qui en Canada ont bien voulu nous aider et

reconnaître les quelques services que nous avons pu rendre personnellement à notre pays d'adoption.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, avec le plus profond respect,

Votre tout dévoué serviteur,

A. BODARD.

MONTREAL, 26 Décembre 1888.

EXTRAIT

Du Rapport adressé à l'honorable M. John Carling, ministre de l'agriculture de la Puissance du Canada, par M. A. Bodard, secrétaire de la Société d'Immigration française de Montréal.

MONTREAL, 5 Février 1889.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous fournir quelques notes sur la Société d'Immigration française, belge et suisse dont l'honorable C. E. Casgrain sénateur, est le Président. Comme vous avez bien voulu, lors de sa formation, contribuer au développement de notre Société et vous intéresser à son succès, je suis heureux de vous communiquer le résultat de nos travaux pour l'année 1888.

La Société a été fondée, comme vous le savez, pour renseigner spécialement les colons de langue française qui débarquent en Canada et faire connaître notre pays en France en Belgique et en Suisse, où il est malheureusement presque inconnu, et cela dans un but complètement désintéressé pour être simplement utile à nos compatriotes. Elle compte actuellement près de 1.000 membres dans toutes les classes de la Société en France, en Belgique et en Canada, c'est par leur travail et grâce à leur appui matériel que nous avons obtenu des résultats.....

La propagande que nous faisons est bien simple, elle pénètre partout dans les villages les plus reculés et elle a fait partout beaucoup d'effet. Nous envoyons des circulaires sur le Canada à tous les maires, curés, instituteurs et fermiers des principales régions de la France et de la Belgique où nous savons que la population est disposée à émigrer. Ces circulaires sont adressées par la poste, sous enveloppe, une par une, généralement. Nous en avons expédié en 1888, 18.000 de cette façon, sans compter environ 50.000 distribuées par nos corres-

pondants dans les campagnes. Nous avons de plus envoyé plus de 2.500 brochures et journaux de colonisation à tous ceux qui les ont demandés. Cette propagande peut sembler coûteuse, mais elle ne l'est pas du tout en proportion du résultat obtenu. Nous avons dépensé dans le cours de l'année 1888, \$950 ; sur cette somme, le département de l'agriculture nous a fourni \$127 de timbres poste pour l'envoi de brochures, circulaires et lettres ; tout le reste a été payé par nous. Notre Société a payé elle-même pour faire connaître le Canada \$180 de timbres poste, fait imprimer à ses frais près de 200.000 circulaires, acheté les enveloppes et le papier nécessaire, et payé tous ses autres frais, à l'exception de salaires, car le travail de tous nos membres a été gratuit. Le coût de 100.000 circulaires de 4 pages est de \$150, (750 frs) nous pouvons envoyer 12 de ces circulaires par la poste pour 1 centin ; nous sommes donc assurés que pour cette modique somme, le Canada sera connu en Europe par douze personnes au moins, ce qui constitue une propagande à bon marché. Au lieu de distribuer à tort et à travers des brochures du gouvernement dont l'envoi seul par la poste coûte de 5 à 7 centins (0 fr 25 à 0.35 centimes), sans compter la valeur des brochures, nous préférons envoyer des circulaires qui font autant d'effet et ne constituent qu'une perte insignifiante si elles ne sont pas lues avec intérêt par ceux qui les reçoivent. Dans chacune de ces circulaires on invite les lecteurs à nous demander des brochures plus détaillées sur le Canada, s'ils désirent plus de renseignements. Nous sommes donc certains que les brochures que nous envoyons à ceux qui les demandent ne seront pas perdues. C'est une économie importante sous tous les rapports (1).

Notre travail de propagande a été plus considérable depuis le mois de Novembre 1888 que pour la même période de l'année précédente, aussi sommes-nous déjà assurés pour 1889 d'un résultat encore plus satisfaisant. Il est très regrettable que le Gouvernement du Canada n'ait pas d'agents d'émigration en France, comme il en a dans la plupart des autres pays d'Europe ; quoiqu'on en ait dit, il y a en France de très bons éléments d'émigration pour le Canada, il s'agit seulement de les attirer, ce qui n'est pas bien difficile si on veut s'en donner la peine. La preuve en est dans les exemples de la République Argentine et du Brésil, qui grâce à leurs agents ont recruté en France, depuis 6 mois près de 10.000 émigrants, sans compter plus de 5.000 en Belgique. Nous ne pouvons conseiller au gouvernement du Canada de se servir des moyens qu'emploient la République Argentine et le Brésil pour attirer les colons, c'est-à-dire faire des avances de passages, nous y sommes complètement opposés. Nous tenons plus à la qualité qu'au nombre, nous ne voulons pas de pauvres ni d'ouvriers sans ressources pour encombrer nos villes, où

(1) M. l'abbé Plantin prêtre français établi en Canada depuis 11 ans étant retourné en France en Janvier 1889, pour revoir sa famille et s'occuper en même temps de colonisation, la Société a facilité énormément son travail en le faisant connaître dans toutes les parties de l'Ardèche, de la Lozère et de la Haute Loire, en annonçant partout la date de son retour en Canada, et en engageant les colons à profiter de l'occasion pour venir avec lui. Nous croyons, par suite, pouvoir compter sur un bon résultat.

l'ouvrage, l'hiver, n'est pas toujours assuré ; c'est pour cela que nous avons limité notre propagande aux campagnes, et que par suite les $\frac{3}{4}$ des colons arrivés de France et de Belgique en 1888, sont des cultivateurs. Un bon nombre de petits fermiers de France et de Belgique, munis d'un petit capital, seraient disposés à venir en Canada, s'ils connaissaient notre pays, et si des agents du gouvernement honnêtes et consciencieux venaient les décider à partir, et les accompagnaient jusqu'au port d'embarquement. Malheureusement notre Société ne peut tout faire et se substituer complètement au gouvernement, c'est pour cela que nous verrions avec plaisir le gouvernement s'occuper sérieusement de la question. Nous ne demandons pas la création de grasses sinécures en France, mais la nomination d'un seul agent pour les campagnes, dont le salaire serait en proportion des cultivateurs qu'il enverrait au Manitoba ou au Nord-Ouest c'est-à-dire la nomination d'un agent à commission qui recevrait une prime pour chacun des colons cultivateurs qu'il enverrait. Le gouvernement par ce moyen serait assuré de ne payer de salaire à cet agent qu'en proportion de son travail. Ou bien encore si le gouvernement voulait payer une somme de \$3 à \$400 seulement pour frais de voyage à 4 ou 5 de nos correspondants, des prêtres pour la plupart, il se procurerait de cette façon de bons et honnêtes agents qui ne coûteraient presque rien, puisqu'ils ne demandent pas de salaire, mais simplement une bien petite somme, la seule d'ailleurs qui serait dépensée en France, qui leur permettrait de payer leurs dépenses. On peut voir qu'ils ne sont pas exigeants.

Le manque d'une bonne brochure pour la France et la Belgique, nous a nui aussi beaucoup ; le " Guide du Colon français " par M. Proulx, qui est maintenant épuisé, suffisait parfaitement pour notre propagande. C'était une brochure peu coûteuse, peu pesante pour envoyer par la poste, et qui revue et corrigée sur certains points est la meilleure de toutes. Nous avons suppléé à ce manque de petites brochures par l'envoi de brochures plus volumineuses, mais surtout par des circulaires imprimées par notre Société, par la publication d'articles spéciaux sur le Canada dans des journaux français et le " Colonisateur Canadien " de Montréal, publié avec l'appui de votre département et qui est très-utile.

On peut voir ce que nous avons fait avec les modestes ressources mises à notre disposition par la bonne volonté et la générosité de nos amis de France et du Canada, pour ne pas douter qu'avec une aide plus effective du gouvernement on ne pourrait arriver à quelque chose de plus sérieux.

En soumettant ces considérations à votre bienveillance, Monsieur le Ministre, j'ose espérer que vous y ferez bon accueil et qu'après avoir examiné les travaux accomplis par nous durant le cours de l'année dernière, vous voudrez bien nous continuer votre encouragement et nous juger dignes de pouvoir compter sur votre généreux appui.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, etc.,

A. BODARD,

Secrétaire.

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE ET LE CANADA

LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Les avances de passage.—La République Argentine offre aux émigrants de leur avancer les frais de leur voyage, mais ce n'est pas dans leur intérêt, car là-bas, on les fait travailler comme des esclaves pour payer ce qu'ils doivent. Un colon qui s'aperçoit qu'il a été trompé et qui veut retourner dans son pays, ne le peut pas ; on peut le retenir jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il doit.

Capital.—Un cultivateur dont la famille est composée de 4 personnes doit, dès son arrivée, au gouvernement de la République Argentine, pour son passage une somme de près de 800 frs. S'il veut acheter 64 hectares de terre, on lui en vend, à crédit, à raison de 50 à 100 frs l'hectare ; 64 hectares à 50 frs au minimum font 3,200 frs, et 800 frs de frais de voyage forment en tout 4,000 frs. Dès son arrivée cette famille est donc endettée de 4,000 frs.

Pas de terres gratuites.—Le gouvernement n'a pas de terre à vendre ni à donner aux émigrants ; tout est accaparé par les spéculateurs qui la vendent, comptant ou à crédit, à des prix exorbitants. L'émigrant qui a acheté des terres à crédit ne peut jamais payer ; au bout de quelques années, il est obligé de les abandonner en paiement de ses dettes ; il perd son travail et son temps et se trouve plus pauvre qu'à son arrivée. **Voyage.**—Le voyage dure de 25 à 30 jours.

Ce que tout le monde devrait savoir.—Toutes les marchandises se vendent deux fois plus cher qu'en France ou en Belgique car il y a peu de manufactures et tout s'achète en Europe. Les loyers sont très-élevés ; à Buénos Ayres, une chambre non meublée se loue 100 frs par mois. Pour réussir, le cultivateur doit avoir beaucoup d'argent, car on lui vend la terre le plus cher possible.

Les produits agricoles ont très-peu de valeur ; les animaux vivants ne peuvent s'envoyer en Europe, le voyage est trop long ; on tue les bœufs et les moutons, pour la peau et le suif ; on jette leur chair ; des milliers de chevaux qu'on ne peut trouver à vendre, sont aussi abattus de cette façon ; le blé, l'avoine, le maïs sont à très bon marché, les frais de transport pour l'Europe sont si coûteux qu'ils absorbent les bénéfices du cultivateur, qui n'a, par suite, aucun intérêt à les cultiver. Il se fait très peu de beurre et de fromage. On promet aux ouvriers des salaires deux fois plus élevés qu'en France ou en Belgique, mais on ne leur dit pas qu'ils sont payés en papier monnaie qui perd au change une partie de sa valeur. Ainsi un homme qui reçoit 250 frs en papier monnaie ne peut obtenir pour cette somme que 100 frs en or ; un ouvrier que l'on paye 5 frs par jour en papier ne reçoit en réalité que deux francs. Le bois de chauffage ou de construction fait défaut, ce dernier est acheté en Canada ; le colon se construit des cabanes en terre. L'hectare de terre se vend de 80 à 500 frs et même 2,000 frs ; la qualité inférieure peut s'obtenir pour 10 frs 50. Les instruments d'agriculture, les outils sont d'un prix très-élevé, ils sont importés des Etats-Unis ou du Canada. Le choléra et la fièvre jaune y font parfois des ravages.

On ne parle pas français.—Sur quatre millions d'habitants, il y a environ 150,000 Français dont la moitié sont des Basques qui parlent l'Espagnol. Nos compatriotes français et belges seront noyés en très peu de temps dans les quatre millions d'Espagnols et d'Italiens qui forment le fonds de la population. Il est impossible qu'ils puissent conserver l'usage de la langue française. Ils sont perdus pour leur Patrie. En dehors de la ville de Buénos Ayres, presque personne ne comprend le français ; on n'y trouve pas un seul village où l'on parle exclusivement le français. Il n'y a pas d'écoles françaises, pas de banque française, l'immense majorité parle espagnol ; il n'y a que 2 ou 3 journaux français. L'émigrant français ou belge est envoyé à 3 ou 400 lieues dans l'intérieur du pays ; là, il se trouve, pour son salaire, à la discrétion des entrepreneurs. Un tel pays est-il avantageux pour les émigrants parlant français ?

Pourquoi enfin la République Argentine comme le Brésil essayent-ils d'attirer surtout des émigrants pauvres en leur avançant leur passage ? C'est qu'on sait bien qu'à cause de leur pauvreté, ils ne pourront plus jamais revenir dans leur pays et qu'on les fera alors travailler à la place des nègres que le Brésil vient d'affranchir. On veut remplacer les esclaves par les pauvres français et belges.

COMPAREZ AVEC LE CANADA.

LE CANADA ET LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE

LE CANADA.

Les avances de passage.—Le gouvernement du Canada n'avance de passages à personne, parce qu'il considère que c'est une spéculation dont les émigrants sont toujours les victimes. Il veut qu'en arrivant en Canada, un colon n'ait pas de dettes et qu'il soit toujours libre de s'en retourner quand ça lui plait.

Terres gratuites.—Au lieu d'avance de passages, le Canada donne **gratuitement, au Manitoba**, à tout homme âgé de plus de 18 ans, ou aux veuves ayant des enfants, **64½ hectares** de terre. Dès son arrivée, le colon, qui a payé lui-même son passage, se trouve donc sans aucune dette et propriétaire de **64½ hectares**.

Capital.—En Canada, une famille de cultivateur composée de 4 personnes paiera 800 frs environ pour ses frais de voyage, mais dès son arrivée, elle ne devra rien à personne et se trouvera propriétaire de **64½ hectares** de bonne terre. 800 frs lui suffiront pour posséder **64½ hectares** en Canada, tandis qu'il en faudra au moins 4000 dans la République Argentine, pour avoir la même étendue de terrain.

Voyage.—Pour venir en Canada il faut seulement de 9 à 12 jours.

Ce que tout le monde devrait savoir.—Toutes les **marchandises**, excepté celles de luxe, se vendent **moins cher** qu'en France ou en Belgique; il y a **partout** de nombreuses **manufactures**. Les **loyers** sont à **bon marché**; à Montréal, une chambre non meublée se loue de 10 à 15 frs par mois. **Pour réussir** en Canada, notamment au **Manitoba**, un cultivateur courageux n'a besoin que de quelques **centaines de francs**, car on lui donne la **terre gratuitement**. Il trouve toujours à crédit ses instruments d'agriculture. **Les produits agricoles** ont une **bonne valeur**, les animaux vivants sont envoyés en Europe en 10 jours; la **peau**, le **suif** et la **viande** des bœufs et des moutons se vendent toujours, **rien ne se perd**. L'élevage des chevaux est lucratif; la culture du blé, surtout au Manitoba, donne de beaux bénéfices; la **terre** y est si riche que l'hectare produit toujours, sans engrais, de 25 à 40 hectolitres. Les frais de **transport** en Europe sont à **si bon marché**, que le cultivateur trouve toujours intérêt à la culture du grain. **L'élevage** des animaux pour la production du beurre et du fromage donne de magnifiques **profits**. On n'invite pas les **ouvriers** à venir en Canada, en leur promettant des gros **salaires**; les prix du Canada sont ceux de Paris, mais on les paye avec des **billets de banques** ou de l'or. **On ne trompe personne** et on dit franchement la vérité. Le Canada, pays agricole, a surtout besoin de cultivateurs. Le **bois** de chauffage et de construction abonde presque partout. Avec une centaine de francs le colon peut se construire lui-même, avec le bois de sa terre, une bonne maison qui lui suffit pour les premières années. En outre des **terres données gratuitement** par le gouvernement, on peut acheter des terres très fertiles depuis 25 à 100 frs l'hectare, payable en 10 ans. Les **instruments d'agriculture**, les **outils** sont fabriqués en Canada, ils sont **meilleur marché** qu'en France et en Belgique. Il n'y a jamais eu aucune épidémie, l'hiver est froid mais bien plus sain qu'en Europe. Il n'y a jamais de brouillard. Il y a près de **deux millions** d'habitants **parlant français**, des milliers de **villages** où l'on ne parle que le **français**. Les **Français et les Belges** conserveront toujours la langue de leur Patrie, car le Canada est un grand pays où la **langue française** est **officielle** comme l'anglais. Il y a des milliers d'**écoles françaises**; presque partout **on comprend le français**, notamment dans la Province de Québec et dans une partie du Manitoba. Il y a à Montréal 150,000 habitants parlant français et 55,000 à Québec. Il y a dans le pays cinq banques françaises, un crédit foncier comme celui de France, qui prête de l'argent aux cultivateurs, et plus de **60 journaux français**.

Le Canada n'essaye pas d'attirer chez lui les pauvres d'Europe pour les exploiter; les pauvres y sont au contraire bien traités, car celui qui, sans avoir de terre, possède un cheval, des vaches ou autres animaux domestiques, a le droit de les envoyer paître sur toutes les prairies qui ne sont pas encloses; Presque partout au Manitoba les **paturages** sont **libres**.

Ce que désire le Canada, ce sont des **cultivateurs**; à ceux-là il offre **gratuitement 64½ hectares** de bonne terre, c'est-à-dire l'aisance et le bonheur à quiconque veut travailler. **Le Canada** veut des hommes libres et non des esclaves.

COMPAREZ AVEC LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



SOCIÉTÉ D'IMMIGRATION FRANÇAISE

SON BUT.

Chaque année, 30 à 40,000 Français, Belges et Suisses quittent l'Europe, pour aller s'établir dans des pays étrangers dont ils ne connaissent ni la langue ni les habitudes, où leurs enfants, dès la seconde génération, ne parlent plus français et sont perdus à jamais pour l'influence de leur nationalité. Pourquoi ces émigrants, au lieu d'aller ainsi se fixer à l'étranger, ne viendraient-ils pas en Canada qui leur offre de grands avantages matériels, et où de plus ils sont assurés de retrouver les mœurs et le langage de leur patrie ?

Le Canada, ancienne colonie française, est le pays qui convient le mieux aux émigrants parlant français, car c'est le seul en dehors de l'Europe où ils puissent rencontrer un groupe aussi nombreux de leurs compatriotes. En 1763, le Canada ne comptait que 65,000 âmes, aujourd'hui près de deux millions d'habitants parlent notre langue ; ne peut-on pas espérer, en considérant un accroissement aussi prodigieux, qu'avec l'aide d'une émigration française et belge, il n'y aurait pas moyen d'y fonder un grand pays de langue française !

C'est cette idée patriotique qui a décidé la formation en France, en Belgique et en Canada de *La Société d'immigration française*, dont le siège est à Montréal, Canada.

La Société n'a pas l'intention de nuire aux colonies françaises dont elle désire au contraire la prospérité ; ce qu'elle veut, c'est conserver à notre nationalité et à notre race, les émigrants d'origine française qui abandonnent leurs foyers pour aller demeurer à l'étranger. Quelle influence pour la France, quel essor considérable prendraient son commerce et ses industries, si un grand nombre de ses enfants venaient s'établir en Canada !

Quoique débarquant au milieu d'une population sympathique, les colons français, belges et suisses se sont trouvés jusqu'ici isolés dans un pays où ils n'avaient ni connaissances ni amis. Ignorant les habitudes et les mœurs, ne sachant où s'adresser pour obtenir des renseignements, ils se trouvaient exposés quelquefois à se faire tromper, grâce à la *Société d'immigration française*, ce ne sont plus des étrangers. Dès leur arrivée, ils sont conseillés, guidés sûrement et pratiquement, renseignés sur tout impartialement, munis de recommandations, bref tout est fait pour faciliter leur établissement au milieu d'amis et de compatriotes qui les accueilleront à bras ouverts, s'ils veulent faire avec eux cause commune.

Et tout cela est fait par la Société dans un but complètement désintéressé, sans jamais rien demander aux émigrants, non plus qu'aux négociants qui désirent développer leurs relations d'affaires, voudraient obtenir des informations sur le commerce du Canada.

Tel est le but élevé de la Société. Aider à son développement, c'est donc travailler à la grandeur et à la prospérité de la France et du Canada.

NOUS COMPTONS SUR L'APPUI DE TOUS.

Société d'Immigration Française à Montréal, Canada.

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 2 AOÛT 1837.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ :

Président : L'honorable C. E. CASGRAIN, sénateur.

Vice-Présidents : L'honorable Juge B. A. T. DE MONTIGNY.

MR. SOL. WHITE, ancien député.

Directeurs : MM. TH. GIRARDOT, inspecteur des écoles françaises d'Essex ;
D. B. ODETTE, négociant ; J. MONIER, publiciste.

Secrétaire Général : A. BODARD.

Membres d'honneur :

EN CANADA :—Mr. l'abbé LABELLE, curé de St-Jérôme, promoteur de la colonisation française dans les cantons du Nord ; le Rév. P. NOLIN, S.J., promoteur de la colonisation de la vallée d'Ottawa ; le Rév. P. GENDREAU, O.M.I., promoteur de la colonisation au lac Témiscamingue ; Honorable Sir Donald Smith, un des promoteurs du chemin de fer Canadien du Pacifique.

EN FRANCE :—MM. E. RAMEAU, auteur de "La France aux Colonies, Les Français en Amérique" ; O. RECLUS, géographe ; CH. GAUTHIOT, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale de Paris ; ED. MARBEAU, directeur de la Revue Française et de l'Exploration ; le BARON DE CAMBOURG, de la Société des Etudes Maritimes et Coloniales ; X. MARMIER, de l'Académie française ; L. N. B. WYSE, un des promoteurs du canal de Panama ; F. Romanet du Caillaud, publiciste ; P. Foncin secrétaire général de l'Alliance Française.

EN BELGIQUE :—Mr. P. Watelet agent général de l'émigration au Canada

EXTRAIT DES STATUTS.

ART. I.—Le but de la Société est de favoriser l'immigration française en Canada, de se mettre en rapport avec les colons à leur arrivée, leur donner des conseils pratiques et utiles, leur indiquer les meilleures terres, etc. Elle fournit aussi aux négociants des renseignements sur le commerce, l'industrie, etc.

ART. II.—Fondée dans un but patriotique, tous les services rendus par la Société sont gratuits. Ses fonctions sont aussi gratuites.

ART. IV.—Les membres d'HONNEUR se composent : 1o de personnes ayant rendu d'éclatants services à la cause de la colonisation et de l'immigration françaises en Canada, soit par leurs actes, leurs écrits ou leur parole ; 2o de tous ceux qui ayant payé à la Société une somme de \$100 ou 500 francs auront prouvé par là l'intérêt et la sympathie qu'ils portent à l'œuvre de la Société. Ils sont choisis ou acceptés par le conseil de la Société, font partie de droit du conseil d'administration et de direction, et ne paient pas de cotisation ; Les membres TITULAIRES ordinaires en Europe acquittent une cotisation annuelle de un dollar ou cinq francs ; il suffit pour être membre d'adhérer aux statuts et d'envoyer le montant de sa cotisation au secrétaire. Deviennent BIENFAITEURS, les membres titulaires qui versent à la Société une somme de \$20 ou 100 francs en outre de leur cotisation annuelle, et membres PERPETUELS ceux qui paient une fois pour toutes une somme de \$20 ou 100 francs. Les membres CORRESPONDANTS sont ceux qui, dans toutes les parties du Canada, de la France, de la Belgique et de la Suisse, s'engagent à aider de toutes leurs forces la Société dans son œuvre et à faire de la propagande en faveur du Canada et de la Société, en lui trouvant des adhérents dans les localités où il n'en existe pas. Ils ne paient pas de cotisation. Les membres correspondants sont acceptés sur leur demande faite par eux personnellement. Les membres en Canada, paient \$5 par année et un droit d'entrée de \$5. Tous les fonds de la société sont strictement employés en frais de propagande.

ART. VIII.—La Société est autorisée à recevoir des dons, des legs ou des subventions.

Adressez toutes lettres, communications, journaux, envois de fonds, à A. BODARD, secrétaire général, 517, rue St-Jacques, Montréal, Canada.